

LE CLUB CONSTITUE UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES D'UNE COLLECTIVITE LOCALE OU TERRITORIALE

OBJECTIF : méthodologie de constitution du dossier et documents à y joindre

MISE EN OEUVRE :

- Elaborer une plaquette présentant le Club (politique, objectifs, activités et surtout, projet du club ...)
- Obtenir de la Collectivité locale ou territoriale la liste des critères de sa politique d'aide aux associations sportives
- Présenter sur une fiche l'action pour laquelle vous sollicitez une subvention (une fiche par action avec prévisionnel budgétaire) et les objectifs visés.
- Constituer le dossier :
 - Plaquette de présentation du Club
 - Fiches « action »
 - Budget prévisionnel annuel du Club et de l'action demandée
 - Compte rendu d'utilisation de la subvention de l'année précédente, si il y a eu. (actions réalisées, résultats et bilan financier)
 - Bilan et compte de résultats du Club de l'année précédente.
 - Lettre d'accompagnement sollicitant la demande de subvention.

Ces démarches doivent déboucher sur la signature d'une convention entre l'Association et la Collectivité.

REFERENCES :

L'imprimé type de la Collectivité